

poursuivons aussi les mathématiques, et creusons encore dans leurs fondements platoniciens.

¶ Parmi les divers schèmes conceptuels qui conviennent le mieux à ces diverses poursuites, l'un – le phénoméniste – revendique une priorité épistémologique. Vues dans le cadre de ce schème conceptuel phénoméniste, les ontologies d'objets physiques et d'objets mathématiques sont des mythes. Cependant, le statut de mythe est relatif; et dans ce cas, relatif au point de vue épistémologique. Ce point de vue en est un parmi d'autres. Il correspond à un intérêt et à un objectif parmi les intérêts et les objectifs variés qui sont les nôtres.

L'empirisme contemporain a été largement conditionné 20 par deux dogmes. L'un consiste à croire en un clivage fondamental entre les vérités *analytiques*, ou fondées sur les significations indépendamment des questions de fait, et les vérités *synthétiques*, fondées sur les faits. L'autre est le *réductionnisme*: il consiste à croire que chaque énoncé donné de signification équivaut à une construction logique à partir de termes qui renvoient à l'expérience immédiate. Ces deux dogmes sont, je vais le montrer, sans fondement. Si on les abandonne, cela aura pour premier effet, comme on va le constater, un brouillage de la frontière entre métaphysique spéculative et science de la nature. Un second effet sera un glissement vers le pragmatisme.

## DEUX DOGMES DE L'EMPIRISME

### II

### 1. L'ARRIÈRE-PLAN DE L'ANALYTICITÉ

Le clivage kantien entre vérités analytiques et synthétiques avait été préfiguré par la distinction humaine entre relations d'idées et questions de fait, ainsi que par la distinction leibnizienne entre vérités de raison et vérités de faits. Leibniz parlait des vérités de raison comme vraies dans tous les mondes possibles. Le pittoresque mis à part, cela revient à dire que les vérités de raison sont celles qui ne pourraient absolument pas être fausses. On entend certains définir, dans le même style, les énoncés analytiques comme ceux dont la négation est contradictoire. Mais cette définition a peu de valeur explicative; car la notion de contradiction, au sens très large dont nous avons besoin pour une définition de l'analyticité, aurait, tout autant que la notion d'analyticité elle-même, besoin d'être clarifiée. Les deux notions sont les deux faces d'une seule et même pièce – plutôt douteuse.

Kant concevait un énoncé analytique comme un énoncé qui n'attribue à son sujet rien de plus que ce qui est déjà à concepuellement contenu dans le sujet. Cette formulation a deux défauts: elle se limite aux énoncés de la forme sujet-prédicat, et elle fait appel à une notion de contenu qui reste à un niveau métaphorique. Mais l'intention de Kant, qui ressort mieux de l'usage qu'il fait de la notion d'analyticité que de la définition qu'il en donne, peut être réexprimée ainsi : un énoncé est analytique lorsqu'il est vrai en vertu des significations et indépendamment des faits. Poursuivons dans cette voie et examinons le concept de *signification* qu'elle présuppose.

Il ne faut pas identifier, rappelons-le, signifier et nommer<sup>1</sup>. L'exemple de Frege – l'« étoile du soir » et l'« étoile du matin » – et celui de Russell – « Scott » et l'« auteur de *Waverley* » – montrent que des termes peuvent nommer la même chose tout en étant de signification différente. La distinction entre signifier et nommer n'est pas moins importante au niveau des

termes abstraits. Les termes « 9 » et « le nombre des planètes » nomment une seule et même entité abstraite, mais ont des significations vraisemblablement différentes car pour décider qu'ils nomment bien la même entité, il a fallu avoir recours à l'observation astronomique, et pas à la pure et simple réflexion sur les significations.

Les exemples cités ici consistent en des termes singuliers, soit concrets, soit abstraits. Avec des termes généraux, ou des prédictifs, la situation, quoiqu'un peu différente, est parallele. À la différence des termes singuliers, censés nommer une entité abstraite ou concrète, un terme général est *vrai* d'une entité, ou de chacune s'il y en a plusieurs, ou enfin d'aucune<sup>2</sup>. On appelle *extension* du terme la classe de toutes les entités dont un terme général est vrai. Parallèlement au contraste entre la signification d'un terme singulier et l'entité qu'il nomme, il nous faut aussi bien distinguer la signification d'un terme général et son extension. Il se peut que l'extension des termes généraux « créature ayant un cœur » et « créature ayant des reins » soit semblable et leur signification différente.

La signification et l'extension, dans le cas des termes généraux sont moins couramment confondues que la signification et la nomination dans le cas des termes singuliers. C'est en effet un lieu commun, en philosophie, d'opposer l'intension (ou la signification) à l'extension, ou encore, pour employer un autre vocabulaire, la connotation à la dénotation.

Il fait peu de doute que la notion aristotélicienne d'essence fut un précurseur de la notion moderne d'intension ou de signification. Pour Aristotle, les hommes étaient rationnels par essence et avaient deux jambes par accident. Mais il existe une différence importante entre cette attitude et la doctrine de la signification. Du point de vue de cette dernière, on peut en effet dire (ne serait-ce que dans l'intérêt de l'argument) que la signification du mot « homme » implique la notion de rationalité et non celle d'avoir deux jambes; mais on peut en

1. Voir plus haut p. 36; et plus bas, p. 155-165.

2. Voir plus haut p. 36; et plus bas, p. 155-165.

même temps considérer que la signification de « bipède » implique (le fait) d'avoir deux jambes mais non pas la rationalité. Donc, du point de vue de la doctrine de la signification, il n'y a pas de sens à dire de l'individu effectif, qui est simultanément homme et bipède, qu'il est rationnel par essence et qu'il a deux jambes par accident, ou vice versa. Pour Aristote, les choses avaient une essence ; mais seules les formes linguistiques ont une signification. La signification, c'est ce que devient l'essence, une fois divorcée d'avec l'objet de la référence et remariée au mot.

Une question se pose de manière assez flagrante à la théorie de la signification, à savoir la nature de ses objets : quelle sorte de choses sont les significations ? Le besoin de concevoir les significations comme des entités peut se faire sentir si l'on n'a pas su préalablement dissocier la signification de la référence. Une fois que la théorie de la signification est strictement séparée de la théorie de la référence, il ne reste qu'un pas à franchir pour faire de la synonymie des formes linguistiques et de l'analyticité des énoncés l'objet premier de la théorie de la signification ; on n'a plus que faire des entités intermédiaires et obscures que sont les significations !

Nous voilà de nouveau devant le problème de l'analyticité. Il ne faut pas aller chercher bien loin pour trouver des énoncés déclarés analytiques par acclamation philosophique. Ils se répartissent en deux classes. Ceux de la première classe, qu'on peut appeler *logiquement vrais*, sont du type suivant :

- (1) Aucun homme non marié n'est marié.

Le trait pertinent de cet exemple vient de ce qu'il n'est pas simplement vrai tel quel, mais qu'il reste vrai pour toute réinterprétation possible de « homme » et de « marié ». Si l'on suppose un inventaire préalable des particules *logiques*, comprenant « aucun », « non- », « ne... pas », « si », « alors », « et », etc., alors en général une vérité logique est un énoncé qui

est et reste vrai pour toute réinterprétation de ses composants<sup>23</sup> autres que les particules logiques.

Mais il existe aussi une seconde classe d'énoncés analytiques, du type suivant :

- (2) Aucun célibataire n'est marié.

Le trait caractéristique d'un tel énoncé, c'est qu'on peut le transformer en vérité logique, si l'on remplace les synonymes par des synonymes ; par exemple, (2) peut être transformé en (1), pour peu qu'on remplace « célibataire » par son synonyme « homme non marié ». Nous n'avons toujours pas de caractérisation satisfaisante de cette seconde classe d'énoncés analytiques, et donc pas non plus de l'analyticité en général, dans la mesure où, dans le cas tout juste décrit, on a dû prendre appui sur une notion — la « synonymie » — qui manque tout autant de

1. Voir plus bas, p. 37 sq. et plus haut, p. 84-98.

## 2. DÉFINITION

Il y en a qui trouvent réconfortant de dire que les énoncés analytiques de la seconde classe se ramènent par *definition à* ceux de la première classe, les vérités logiques; on *définit* par exemple « célibataire » par « homme non marié ». Mais comment fait-on pour savoir que la définition de « célibataire » est « homme non marié » ? Qui l'a défini ainsi et quand ? Doit-on avoir recours au dictionnaire le plus proche et accepter les formulations du lexicographe comme ayant force de loi ? Cela reviendrait clairement à mettre la charrette avant les bœufs. Le lexicographe fait de la science empirique, et a pour tâche de prendre acte des faits passés; et s'il explicite « célibataire » par « homme non marié », c'est parce qu'il croit qu'il existe entre ces deux formes une relation de synonymie déjà implicite dans l'usage ordinaire ou le plus fréquent ayant qu'il ne se mette au

travail. La notion de synonymie ici présupposée reste à clarifier, vraisemblablement des termes qui la relient au comportement linguistique. En tout état de cause, une « définition » se contente d'enregistrer une synonymie attestée. Elle ne peut donc pas servir de fondement à la synonymie.

De surcroît, les philologues ne sont pas les seuls à définir les mots. En science et en philosophie, on « définit » fréquemment un terme abscons en le paraphrasant dans un vocabulaire plus familier. Mais comme elles se contentent de prendre acte de synonymies déjà attestées, toutes ces définitions, comme celle du philologue, sont purement lexicographiques.

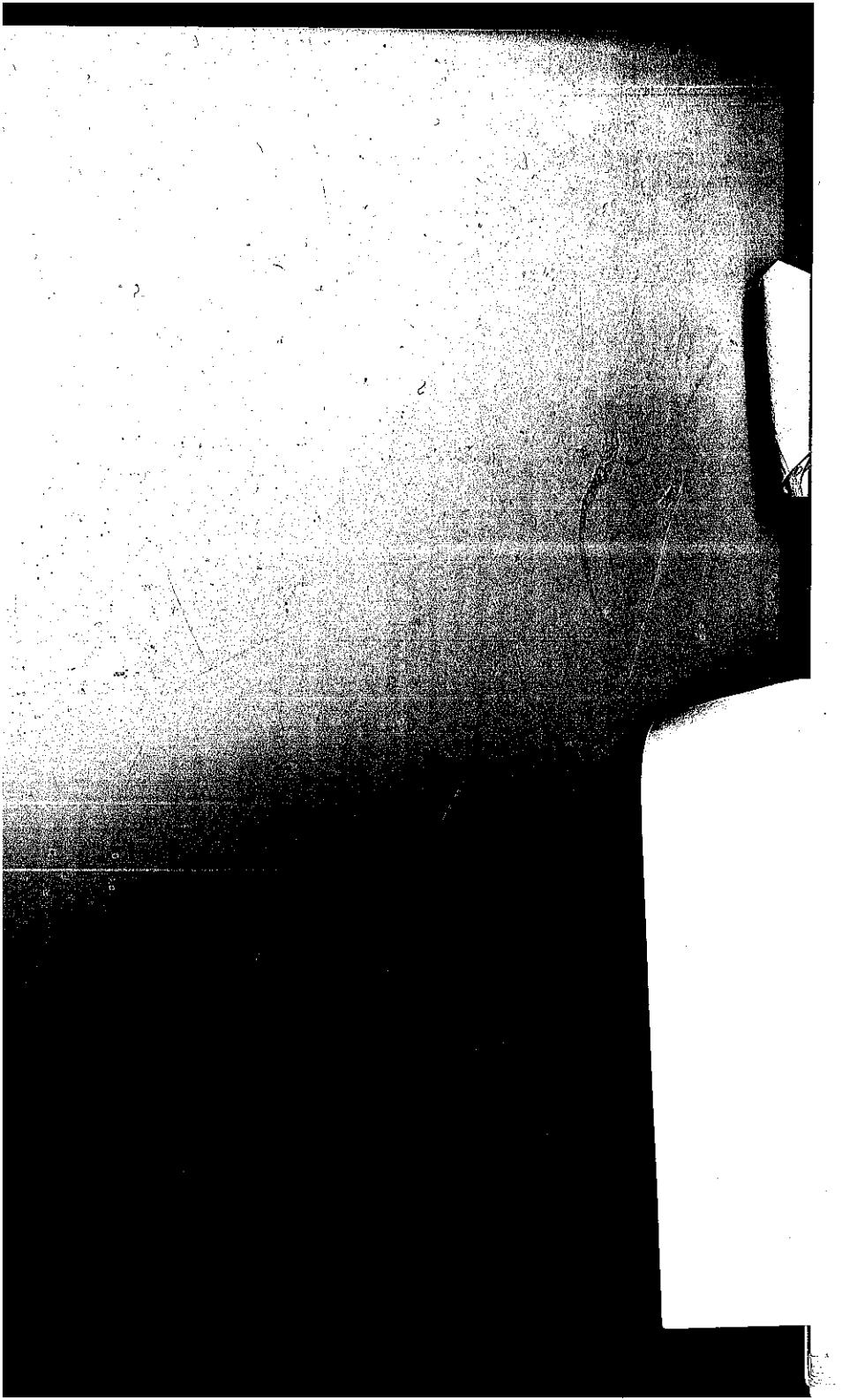
Qu'affirme-t-on au juste lorsqu'on affirme la synonymie, et quelles sont donc les liaisons nécessaires et suffisantes qui permettent de décrire adéquatement deux formes linguistiques comme étant synonymes ? Tout cela est loin d'être clair. Mais quelles que soient ces liaisons, elles sont d'ordinaire enracinées dans l'usage. Lorsque des définitions donnent des exemples spécifiques de synonymie, elles se réduisent à des comptes rendus de l'usage.

Il existe cependant une autre variété de définitions, qui ne se bornent pas à rendre compte de synonymies préexistantes. Je pense à ce que Carnap appelle une *explication* – il s'agit d'une activité à laquelle s'adonnent les philosophes, et également les scientifiques dans leurs phases philosophiques. Le but d'une explication n'est pas simplement de paraphraser le *definiendum* au moyen d'un bon synonyme, mais plutôt d'améliorer le *definiendum*, d'en réélaborer ou d'en compléter la signification. Mais même si l'explication ne se contente pas de mentionner des synonymies préexistantes entre le *definiendum* et le *definiens*, elle n'en repose pas moins sur d'autres synonymies préexistantes. On peut se représenter le problème de la façon suivante : tout mot digne d'être expliqué possède certains contextes qui, pris dans leur totalité, sont suffisamment clairs et précis pour être utiles. La fonction de l'explication est de préserver l'usage de ces contextes favoris, tout en

affinant l'usage d'autres contextes. Pour qu'une définition donnée soit appropriée aux fonctions d'explication, ce qui est donc requis, ce n'est pas que le *definiendum* dans son usage précédent soit synonyme du *definiens*, mais simplement que chaque contexte favori du *definiendum*, pris comme un tout dans son usage précédent, soit synonyme du contexte correspondant du *definiens*.

Deux *definienda* différents peuvent convenir à la tâche de l'explication sans pour autant être synonymes entre eux. Ils peuvent en effet servir de façon interchangeable dans les contextes favoris, et diverger ailleurs. En adhérant à l'un de ces *definienda* plutôt qu'à l'autre, une définition de l'espèce explicative engendre, par simple décret, une relation de synonymie entre *definiendum* et *definiens* qu'il n'y avait pas auparavant. Mais une telle définition doit toujours sa fonction explicative, on l'a vu, à des synonymies préexistantes.

Reste pourtant une sorte extrême de définition qui ne se répète pas le moins du monde sur des synonymies préalables : à savoir l'introduction explicitement conventionnelle de notations nouvelles, dans le simple but de l'abréviation. Dans ce cas, le *definiendum* devient synonyme du *definiens*, simplement parce qu'on l'a créé express pour cela. Nous avons alors vraiment un cas transparent de synonymie créée par une définition. Si toutes les espèces de synonymies pouvaient être aussi intelligibles ! Dans les autres cas, la définition repose sur la synonymie, plutôt qu'elle ne l'explique.



*sava veritate.* Il est facile de construire des vérités qui se transforment en faussetés quand on substitue le deuxième au premier à l'aide de « célibataire endurci » ou de « électron célibataire », ou encore à l'aide de guillemets, de cette manière :

« célibataire » à moins de douze lettres.

On peut probablement, cela dit, mettre de côté ces contre-exemples et traiter l'expression « électron célibataire » et l'expression entre guillemets « « célibataire » », chacune comme un mot indivisible, puis stipuler que l'interchangeabilité *sava veritate*, qui est la pierre de touche de la synonymie, n'est pas censée s'appliquer à des occurrences fragmentaires à l'intérieur d'un mot. Cette conception de la synonymie, à supposer qu'on l'accepte pour d'autres raisons, a l'inconvénient de faire appel à la notion de « mot », qui elle-même n'est pas sans présenter certaines difficultés. On peut néanmoins considérer qu'en ayant réduit le problème de la synonymie au problème de savoir ce qu'est un mot, on a accompli un certain progrès. Continuons donc sur cette voie, en présupposant la notion de « mot ».

Reste la question de savoir si l'interchangeabilité *sava veritate* (sauf pour les occurrences à l'intérieur des mots) est une condition de la synonymie suffisamment forte, ou si, au contraire, il existe des expressions héteronymes qui seraient interchangeables. Il faut au préalable clairement indiquer que nous ne nous intéressons pas ici à la synonymie dans le sens d'une identité complète des associations psychologiques ou des qualités poétiques. En vérité, aucune expression n'est synonyme d'aucune autre en ce sens. Nous ne nous intéressons qu'à ce qu'on peut appeler la synonymie cognitive. On ne peut pas vraiment définir ce qu'est cette dernière, avant d'avoir réussi à terminer cette étude; mais on en sait déjà ce qu'en révélait la définition de l'analyticité au § 1. Nous n'avions alors besoin que d'un type de synonymie permettant de trans-

Y Admettons donc que la tru ceue de l'analyticité et explorons plus profondément la notion de synonymie, en laissant la notion de définition de côté.

### 3. L'INTERCHANGEABILITÉ

La suggestion suivante paraît assez naturelle pour mériter qu'on l'examine attentivement : la synonymie de deux formes linguistiques consisteraient simplement dans leur interchangeabilité dans tous les contextes sans changement de valeur de vérité – selon l'expression de Leibniz, interchangeabilité *sava veritate*<sup>2</sup>. Remarquez qu'on n'a nullement besoin que les synonymes ainsi conçus soient dépourvus d'imprécision, à condition que les imprécisions se valent.

Mais il n'est pas vrai que les synonymes « célibataire » et « personne non mariée » soient partout interchangeables

1. Selon un sens important et variant de « définition », la relation préservée peut être une relation plus faible, un simple accord de référence; voir « Notes sur la théorie de la référence », p. 187. Mais il vaut mieux négliger ce sens de la définition ici, car il n'a rien à voir avec la question de la synonymie.

2. Voir Lewis [1], p. 373.

former n'importe quel énoncé analytique en vérité logique, lorsqu'on remplace des synonymes par des synonymes. Renversons le jeu et partons maintenant de l'analyticité : on pourrait alors expliquer la synonymie cognitive des termes de la manière suivante (pour conserver notre exemple familier). Dire que « célibataire » et « personne non mariée » sont synonymes du point de vue cognitif, c'est dire ni plus ni moins que l'énoncé :

- (3) Tous les célibataires et rien que les célibataires sont des personnes non mariées

est analytique<sup>1</sup>.

Ce dont nous avons besoin, c'est d'une conception de la synonymie cognitive qui ne présuppose pas l'analyticité dans la mesure où nous voulons réciproquement expliquer l'analyticité à l'aide de la synonymie cognitive selon la démarche du §1. C'est justement une conception indépendante de la synonymie cognitive que nous allons maintenant envisager : l'interchangeabilité *sahva veritate* partout sauf à l'intérieur des mots. La question à laquelle nous sommes confrontés, pour reprendre enfin notre fil conducteur, est de savoir si cette interchangeabilité est une condition suffisante de la synonymie cognitive. On peut rapidement s'assurer que c'est le cas en ayant recours aux exemples du genre suivant. L'énoncé :

- (4) Tous et rien que les célibataires sont nécessairement des célibataires

est évidemment vrai, même si, par hypothèse, on conçoit « nécessairement » de manière tellement étroite qu'il ne s'applique véritablement qu'aux énoncés analytiques. Si, en

outre, « célibataire » et « personne non mariée » sont interchangeables *sahva veritate*, l'énoncé :

- (5) Tous et rien que les célibataires sont nécessairement des personnes non mariées

qui résulte du remplacement d'une occurrence de « célibataire » dans (4) par « personne non mariée » doit être, comme (4), vrai. Mais dire que (5) est vrai, c'est dire que (3) est analytique, et par conséquent que « célibataire » et « personne non mariée » sont synonymes du point de vue cognitif. Voyons ce qui donne à l'argument précédent l'air d'un tour de passe-passe. La force de la condition d'interchangeabilité *sahva veritate* varie avec la richesse du langage qu'on envisage. L'argument précédent suppose que nous travaillons avec un langage suffisamment riche pour contenir l'adverbé « nécessairement » et qu'on interprète celui-ci de manière à ce qu'il donne un énoncé vrai seulement lorsqu'il est appliqué à un jugement analytique. Mais peut-on tolérer un langage contenant un tel adverbé ? L'adverbé a-t-il réellement un sens ? Répondre oui, revient à supposer qu'on sait déjà donner un sens satisfaisant à « analytique ». Mais alors à quoi bon nous donner toute cette peine en ce moment ?

Notre argument n'est pas totalement circulaire, mais presque. Il ressemble, pour ainsi dire, à une courbe fermée dans l'espace.

L'interchangeabilité *sahva veritate* est dépourvue de sens à moins d'être relativisée à un langage dont l'étendue est spécifiée de manière pertinente. Considérons maintenant un langage ne contenant que deux catégories d'expressions : il contient un ensemble illimité de prédictats dont le contenu est principalement extra-logique : ces prédictats ont tantôt une place d'argument (par exemple « *F* » ou « *Fx* ») signifie que *x* est un homme) et tantôt plusieurs places (par exemple, « *G* » où « *Gx* » signifie que *x* aime *y*). Le reste du langage est logique. Les phrases atomiques sont chacune faites d'un prédictat suivi

1. C'est la synonymie dans un sens premier et large. Carnap ([3] p. 56 sq.) et Lewis ([2] p. 83 sq.) ont montré comment l'on peut dériver un sens plus étroit de la synonymie cognitive parfois préférable, à partir de cette notion. Mais c'est une ramifications liées à la construction du concept. Elle est marginale par rapport au problème présent. Il ne faut pas la confondre avec la notion large de synonymie cognitive à laquelle nous nous intéressons ici.

d'une ou de plusieurs variables «*x*», «*y*», etc.; et les phrases complexes sont construites en appliquant les fonctions de vérité («non», «et») et phrases atomiques.<sup>1</sup>

<sup>1</sup> Les termes des deux dernières lignes sont pris dans le sens où l'ont entend le mot dans la philosophie de Quine.

La plupart du temps, l'équivalence extensionnelle est la meilleure approximation de la synonymie qu'on puisse souhaiter. Mais il n'en demeure pas moins qu'avec l'équivalence extensionnelle, on est encore loin de la synonymie cognitive du type requis pour expliquer l'analyticité à la manière du § 1. Le type de synonymie cognitive requis doit permettre de poser l'équation entre la synonymie de «célibataire» et de «personne non mariée» et l'analyticité de (3), et non pas simplement la vérité-de (3).

Il nous faut donc reconnaître que l'interchangeabilité *salva veritate*, conçue dans le cadre d'un langage extensionnel, n'est pas une condition suffisante de la synonymie cognitive au sens requis pour dériver l'analyticité à la manière du § 1. Si un langage contient l'adverbe intensionnel «nécessairement» (au sens mentionné précédemment) ou d'autres particules de ce genre, alors l'interchangeabilité *salva veritate* dans un tel langage constitue effectivement une condition suffisante de la synonymie cognitive. Mais un tel langage n'est intelligible que dans la mesure où la notion d'analyticité est déjà préalablement comprise.

Tenter d'expliquer d'abord la synonymie cognitive, pour dériver l'analyticité comme au § 1, n'est peut-être pas une bonne approche. Peut-être devrions-nous au contraire essayer d'expliquer l'analyticité, sans faire appel à la synonymie cognitive. Après quoi nous pourrions, sans aucun doute, dériver de l'analyticité, si nous le souhaitons, une définition acceptable de la synonymie cognitive. Comme on l'a vu, on peut expliquer la synonymie cognitive entre «célibataire» et «personne non mariée» en disant que (3) est analytique. On peut utiliser la même explication pour n'importe quelle paire de prédicats à une place, et on peut l'étendre de manière évidente à des prédicats à plusieurs places. On peut aussi rendre compte d'autres catégories syntaxiques d'une manière sensiblement parallèle. On peut dire des termes singuliers<sup>2</sup> qu'ils sont synonymes d'un point de vue cognitif, lorsque le

«nécessairement»<sup>3</sup> Un langage de ce type est extensionnel/au sens suivant : si deux prédicats quelconques sont extensionnellement équivalents (c'est-à-dire, s'ils sont vrais des mêmes objets), alors ils sont interchangeableables *salva veritate*.<sup>4</sup> C'est pourquoi, dans un langage extensionnel, l'interchangeabilité *salva veritate* ne peut pas garantir la synonymie cognitive du type désiré. Le fait que «célibataire» et «personne non mariée» soient interchangeableables *salva veritate* dans un langage extensionnel ne nous garantit rien d'autre que la vérité de (3). Rien ne nous garantit ici que l'accord extensionnel de «célibataire» et de «personne non mariée» repose sur la signification plutôt que sur des faits accidentels, comme dans le cas de l'équivalence extensionnelle entre «créature ayant un cœur» et «créature ayant des reins».

1. «Nouveaux Fondements», plus bas, p. 124 sq., contient justement la description d'un langage de ce genre, si ce n'est qu'elle ne contient qu'un seul prédicat, le prédicat à deux places «=».

2. Voir plus haut p. 30-33; et plus bas, p. 129 sq., 230 sq.

3. Voir plus bas, p. 131.

4. Pour ces procédés, voir essai VIII, «Référence et modalité».

5. C'est le point essentiel de Quine [1], \*121.

jugement d'identité qu'on forme en insérant « = » entre eux est analytique. On peut simplement dire que certains énoncés sont synonymes du point de vue cognitif, lorsque leur biconditionnel (obtenu en les reliant par « si et seulement si ») est analytique<sup>1</sup>. Si l'on souhaite fonder toutes les catégories en une seule formulation, au prix de devoir présupposer de nouveau la notion de « mot », à laquelle nous avons déjà fait appel dans cette section, on peut dire que deux formes linguistiques quelconques sont synonymes du point de vue cognitif, lorsque les deux formes sont interchangeables (sauf pour les occurrences à l'intérieur des « mots ») *sahva* (non plus *veritate* mais) *analyticitate*. Certaines questions techniques sont soulevées à l'occasion de cas d'ambiguités ou d'homonymies. Mais ne nous arrêtons pas pour elles, car nous avons fait déjà suffisamment de digressions. Laissons donc de côté le problème de la synonymie et consacrons-nous de nouveau au problème de l'analyticité.

#### 4. LES RÈGLES SÉMANTIQUES

Il semblait d'abord qu'en ayant recours au royaume des significations, on définirait tout naturellement l'analyticité. Puis, après un examen plus fin, le recours aux significations s'est transformé en recours à la synonymie ou à la définition. Mais la définition s'est révélée n'être qu'un feu follet, et la synonymie n'être intelligible qu'en recourant d'abord à l'analyticité elle-même. Donc, nous voilà revenus au problème de l'analyticité.

Je ne sais pas si l'énoncé « Tout ce qui est vert est étendu » est analytique. Est-ce que mon indécision révèle une compréhension incomplète, une appréhension incomplète des significations de « vert » et « étendu » ? Je ne le crois pas. Ce qui fait problème, c'en est vrai « vert » ni « étendu », mais « analytique ».

On suggère souvent que la difficulté à séparer les énoncés analytiques et synthétiques dans le langage ordinaire provient du manque de précision du langage ordinaire et que la distinction est claire lorsque l'on dispose d'un langage artificiel précis muni de « règles sémantiques » explicites. Comme je vais essayer de le montrer, il s'agit là d'une confusion.

La notion d'analyticité qui fait l'objet de nos soins est une relation censée exister entre des énoncés et des langages : on dit d'un énoncé *S* qu'il est *analytique pour* un langage *L*. Or, le problème est de savoir si cette relation peut avoir un sens en général, c'est-à-dire pour des « *S* » et des « *L* » variables. Le problème n'est pas moins difficile dans le cas des langages artificiels que dans le cas des langages naturels. Il est tout aussi difficile de donner un sens à l'expression « *S* est analytique pour *L* », dans laquelle « *S* » et « *L* » sont des variables lorsqu'on limite le domaine de la variable « *L* » à des langages artificiels. Je vais maintenant essayer de rendre cette proposition évidente.

Lorsqu'il est question de langages artificiels et de règles sémantiques, on se tourne tout naturellement vers les écrits de Carnap. Ses règles sémantiques ont des formes variées, et pour mon propos, il me faudra distinguer certaines de ces formes. Supposons, pour commencer, un langage artificiel *L<sub>0</sub>*, dont les règles sémantiques ont la forme explicite d'une spécification récursive ou autre de tous les énoncés analytiques de *L<sub>0</sub>*. Les règles nous disent que tels et tels énoncés, et seulement ceux-là, sont les énoncés analytiques de *L<sub>0</sub>*. La difficulté vient alors simplement de ce que les règles contiennent le mot « analytique », que nous ne comprenons pas ! Nous comprenons quelles sont les expressions auxquelles les règles attribuent l'analyticité, mais nous ne comprenons pas ce que les règles attribuent à ces expressions. Bref, avant de pouvoir comprendre une règle qui commence par « Un énoncé *S* est analytique pour un langage *L<sub>0</sub>* si et seulement si... », nous

1. Le « si et seulement si » est pris ici en son sens vérifionnel. Voir Carnap [3], p. 14.

analytique s'il est (non, seulement vrai mais) vrai conformément à la règle sémantique.

Et pourtant nous n'avons pas vraiment progressé. Au lieu de faire appel au mot inexplicable « analytique », nous faisons maintenant appel à l'expression inexplicable « règle sémantique ». On ne peut pas donner le statut de règle sémantique à n'importe quel énoncé vrai qui déclare que les énoncés d'une certaine classe sont vrais – autrement, toutes les vérités seraient « analytiques », au sens où elles seraient vraies conformément aux règles sémantiques. Apparemment, on ne peut distinguer les règles sémantiques que par le fait qu'elles apparaissent sur une page sous le titre « Règles Sémantiques » ; et ce titre est lui-même dépourvu de signification.

On peut toujours dire qu'un énoncé est *analytique-pour-* $L_0$  si et seulement s'il est vrai conformément à telles « règles sémantiques » spécialement placées là pour la circonstance. Mais alors on se retrouve de nouveau confronté au problème de départ : «  $S$  est analytique-pour- $L_0$  si et seulement si... ». Dès qu'on essaie d'expliquer «  $S$  est analytique pour  $L$  » lorsque «  $L$  » est une variable (même si on accepte de limiter «  $L$  » aux langages artificiels), l'explication « vrai conformément aux règles sémantiques de  $L$  » perd toute valeur; car le terme relatif « règle sémantique de » a au moins autant besoin de clarification que « analytique pour ».

Il est peut-être instructif de comparer les notions de règle sémantique et de postulat : étant donné un ensemble de postulats, il est facile de dire ce qui est un postulat : c'est un élément de l'ensemble. Étant donné un ensemble de règles sémantiques, il est tout aussi facile de dire ce qu'est une règle sémantique. Mais étant donné simplement une notation, qu'elle soit mathématique ou autre, on a beau la comprendre assez en profondeur pour pouvoir traduire les énoncés auxquels elle s'applique, ou exprimer leurs conditions de vérifié, on ne peut pas dire pour autant quels énoncés occupent le rang de postulats. Il est évident que la question n'a aucun sens – pas plus de

devons pouvoir comprendre le terme relatif général « analytique pour »; nous devons pouvoir comprendre «  $S$  est analytique pour  $L$  », lorsque «  $S$  » et «  $L$  » sont des variables.

Inversement, on pourrait voir dans la prétendue règle la définition conventionnelle du simple symbole nouveau « analytique-pour- $L_0$  », qu'on ferait d'ailleurs mieux d'écrire tout simplement «  $K$  », de façon à ne pas avoir l'air de clarifier le mot intéressant « analytique ». Naturellement on peut dans tel ou tel but, ou même sans aucun but, spécifier un nombre quelconque de classes  $K, M, N$ , etc., d'énoncés de  $L_0$ , mais que signifie le fait de dire que  $K$ , par opposition à  $M, N$ , etc., est la classe des énoncés « analytiques » de  $L_0$  ?

En disant quels énoncés sont analytiques pour  $L_0$ , on explique « analytique-pour- $L_0$  », mais ni « analytique » ni « analytique pour ». On n'a pas encore le début d'une explication de l'expression «  $S$  est analytique pour  $L$  », dans laquelle «  $S$  » et «  $L$  » sont des variables, même si l'on accepte de limiter le domaine de «  $L$  » à l'ensemble des langages artificiels.

En fait, nous en savons suffisamment sur la signification présumée de « analytique » pour savoir que les énoncés analytiques doivent être vrais. Tournons-nous maintenant vers une deuxième forme de règle sémantique affirmant, non pas que tels énoncés sont analytiques, mais simplement que tels énoncés sont inclus dans les vérités. On ne reprochera pas à une telle règle de contenir le mot inintelligible « analytique »; et l'on peut admettre, dans l'intérêt de l'argument, que le terme plus inclusif « vrai » n'offre aucune difficulté. Une règle sémantique du second type, qui est une règle de vérité, n'est pas censée spécifier toutes les vérités du langage; elle stipule simplement, récursivement ou d'une autre manière, un certain nombre d'énoncés qu'on va dès lors considérer, avec d'autres qui ne sont pas spécifiés, comme vrais. On peut bien dire qu'une telle règle est tout à fait claire. On pourrait après coup caractériser l'analyticité de la manière suivante : un énoncé est

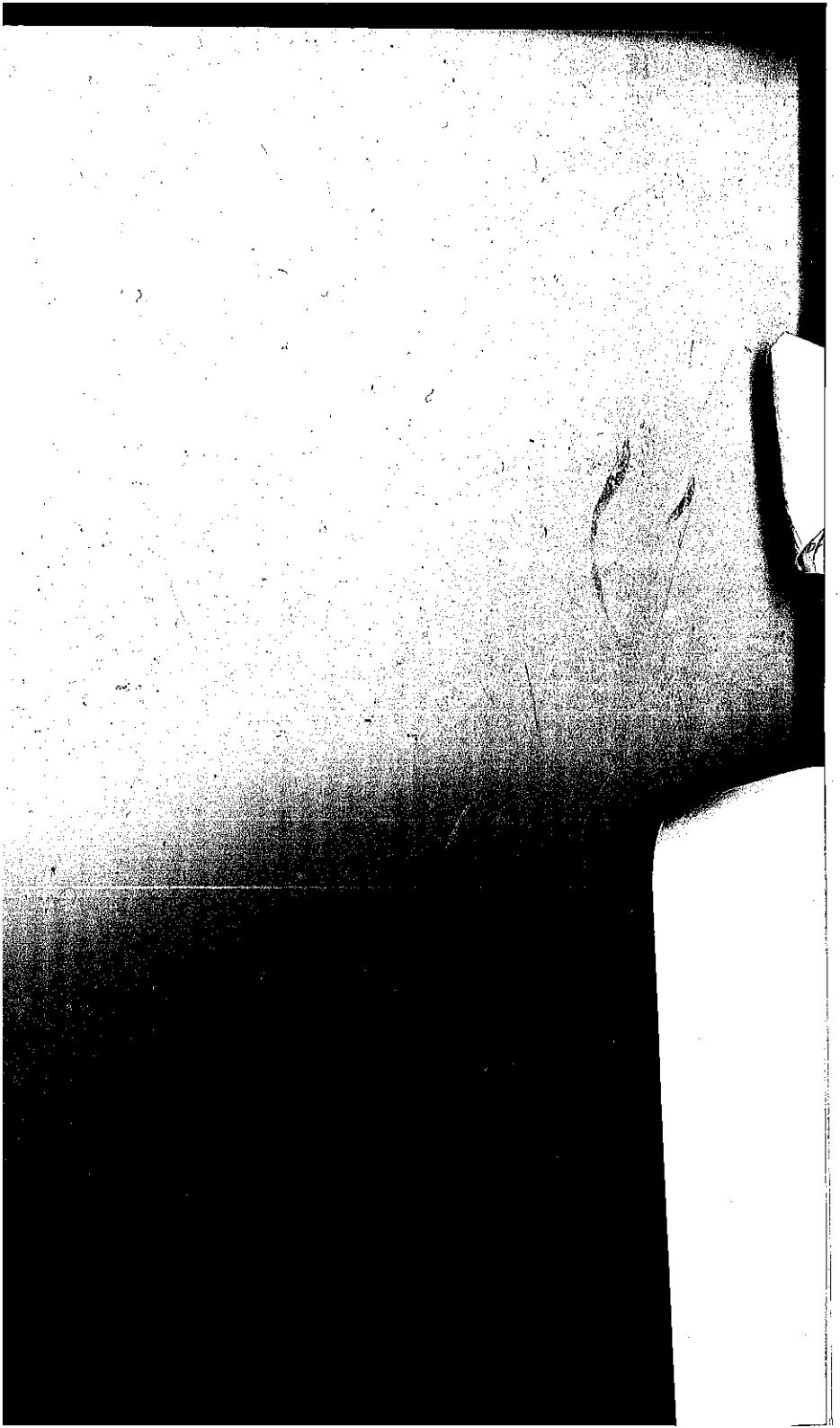
sens que de demander quels sont les points de l'Ohio qui sont des points de départ. N'importe quelle sélection finie (ou infinie mais effectivement spécifiable) d'énoncés (sans doute vrais de préférence) est un ensemble possible de postulats. Le mot « postulat » n'a de sens que relativement à une investigation; le mot s'applique à un ensemble d'énoncés dans des conditions historiques transitoires bien particulières : lorsque notre pensée se concentre sur certains énoncés à partir desquels les autres sont accessibles grâce à un ensemble de transformations que nous jugeons, à ce moment-là, dignes de notre attention. La notion de règle sémantique a autant de sens et de raison d'être que celle de postulat, si on la conçoit comme une notion également relative – relative, cette fois, à tel ou tel effort fait dans le but d'enseigner les conditions suffisantes de vérité des énoncés d'un langage  $L$  (qui il soit naturel ou artificiel), aux personnes qui ne s'expriment pas couramment dans ce langage. Mais, de ce point de vue, on ne peut pas désigner une sous-classe des vérités de  $L$  comme étant, pour des raisons intrinsèques, une règle sémantique, plutôt que n'importe quelle autre; et si « analytique » signifie « vrai en vertu des règles sémantiques », aucune vérité de  $L$  n'est analytique, par opposition à une autre.<sup>1</sup>

alors simplement les énoncés appartenant au second terme de  $L$ . Ou mieux encore, on pourrait arrêter d'essayer de s'élever dans les airs en se tirant par les cheveux.]

Je ne prétends pas avoir passé en revue explicitement toutes les explications de l'analyticité qu'on trouve chez Carnap, mais il est aisé de voir comment entendre l'argument aux autres formes. Il faut simplement mentionner un dernier facteur, qui parfois joue un certain rôle : parfois, les règles sémantiques sont en fait des règles de traduction dans un langage ordinaire. Auquel cas les énoncés analytiques du langage artificiel sont identifiables, à partir de l'analyticité de leurs traductions en langage ordinaire. Il n'y a alors aucune raison de penser que le problème de l'analyticité sera illuminé par le langage artificiel.

de  
? t  
S  
:  
1  
36

la  
tu  
mo  
sel



penser que la vérité d'un énoncé, en général, est analysable en deux composantes, une composante linguistique et une composante factuelle. Fiant donnée cette supposition, il devient alors raisonnable de penser que, dans certains énoncés, la composante factuelle puisse être nulle : ce serait les énoncés analytiques. Mais aussi raisonnable que paraisse *a priori* cette hypothèse, on n'a toujours pas réussi à tracer une frontière entre les énoncés analytiques et synthétiques. Croire qu'une telle distinction peut être tracée est un dogme non empirique des empiristes, un acte de foi métaphysique.

##### 5. LA THÉORIE DE LA VÉRIFICATION ET LE RÉDUCTIONNISME

Au cours de ces sombres réflexions, nous avons exprimé nos réserves sur la notion de signification, puis de synonymie cognitive, et enfin d'analyticité. Mais qu'en est-il, pourra-t-on demander, de la théorie vérificationiste de la signification ? Cette expression est à tel point devenue un slogan de l'empirisme que nous adopterions une démarche vraiment peu scientifique si nous ne l'examinions pas, pour savoir si elle ne contient pas l'une des clés du problème de la signification et des problèmes afférents.

La théorie vérificationiste de la signification, qui occupe le devant de la scène dans la tradition depuis Peirce, déclare que la signification d'un énoncé est la méthode par laquelle ce dernier est empiriquement confirmé ou infirmé. Un énoncé analytique est ce cas limite, qui est confirmé quoi qu'il arrive. Conformément à la méthode du § 1, nous ne nous attarderons pas sur la question des significations comme entités et nous passerons immédiatement à la question de l'identité des significations, ou synonymie. Ce que dit alors la théorie vérificationniste de la signification, c'est que des énoncés sont synonymes, si et seulement si ils sont semblables, du point de

vue de la méthode de leur confirmation ou de leur infirmation empirique.

Il s'agit d'une doctrine de la synonymie cognitive, non pas des formes linguistiques en général, mais des seuls énoncés<sup>1</sup>. De la synonymie pour les énoncés on pourrait cependant dériver le concept de synonymie pour les autres formes linguistiques, moyennant des considérations analogues à celles du § 3. En présupposant la notion de « mot », on pourrait en effet concevoir la synonymie entre deux formes quelconques de la manière suivante : le fait de remplacer une occurrence de l'une des deux formes par l'autre, dans un énoncé (sauf pour les occurrences à l'intérieur des « mots »), engendre un énoncé synonyme. Enfin, étant donné le concept de synonymie pour des formes linguistiques en général, on pourrait définir l'analyticité en termes de synonymie et de véracité logique, comme au

§ 1. En fait, on pourrait définir l'analyticité plus simplement en termes de synonymie des énoncés et de véracité logique ; il n'est pas nécessaire de faire appel à la synonymie de formes linguistiques autres que les énoncés. Car on peut dire qu'un énoncé est analytique simplement lorsqu'il est synonyme d'un énoncé logiquement vrai.

Donc, si l'on admet que la théorie de la vérification permet d'expliquer la synonymie des énoncés, on finit par sauver la notion d'analyticité. Arrêtons-nous cependant pour réfléchir. On dit de la synonymie des énoncés qu'elle est la similitude des méthodes de confirmation et d'infirmerie empiriques. Mais quelles sont au juste ces méthodes dont il s'agit d'évaluer la similitude ? En d'autres termes, quelle est la nature de la

1. On peut en effet formuler la doctrine en prenant des termes plutôt que des énoncés pour unités. Ainsi Lewis décrit la signification d'un terme comme « un critère dans l'esprit », grâce auquel on peut appliquer ou refuser d'appliquer l'expression en question dans le cas de choses ou de situations réelles ou imaginées » ([2], p. 133). Pour un compte rendu instructif des vicissitudes de la théorie vérificationniste de la signification, centrée davantage sur la question de ce qui est *avoir* une signification (*meaningfulness*) que sur la synonymie et l'analyticité, voir Hempel.